



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **Dimanche 29 mars à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

Présents :

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Nathalie JOBARD - M. Hamza ZEMMOURI - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - M. Jimmy FERNANDES - Mme Régine JOYEAU - M. Eric MORLOT - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER-PIEPER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - M. Marc CLOUET - Mme Jennifer NUNES - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI.

Absents : M. Ferdinando CITO -

Pouvoirs : M. Ferdinando CITO pouvoir à M. Marc CLOUET

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	28
Nombre de Conseillers Votants	29
Date de convocation	25/03/2026
Date d'affichage	25/03/2026

Objet : Fixation du nombre d'adjoints au maire

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-2 ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints au maire avant de procéder à leur élection ;

CONSIDERANT que le nombre des adjoints ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ;

CONSIDERANT que l'effectif légal du conseil municipal de Groslay étant de 29 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 8 ;

CONSIDERANT qu'il est proposé de désigner 8 adjoints au maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et voté, **DECIDE**

Pour : 24

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Nathalie JOBARD - M. Hamza ZEMMOURI - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - M. Jimmy FERNANDES - Mme Régine JOYEAU - M. Eric MORLOT - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER-PIEPER - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI

Contre :1

M. Patrick CANCOUËT.

Abstention : 4

Mme Anne LESUR - M. Marc CLOUET (pouvoir M. Ferdinando CITO) - Mme Jennifer NUNES

Article 1 : DE FIXER à 8 le nombre des adjoints au maire.

Publiée - Notifiée le 31/03/2026

Certifiée exécutoire par le Maire

Le 31/03/2026

François JEFFROY



Le Secrétaire de séance
Sergio ALBARELLO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa

Accusé de réception en préfecture
095-219502887-20260329-26-03-03-DE
Date de télétransmission : 31/03/2026
Date de réception préfecture : 31/03/2026